

Annonces légales

Suivant acte authentique reçu par Maître Pierre-Jean DOURS, notaire à AUBENAS le 4 juin 2025, en cours d'enregistrement au SIE de PRIVAS, il a été procédé à la cession d'un fonds de commerce de salon de thé, torréfaction, magasin (vente de café, chocolats, confiserie, articles divers et cadeaux) et petite restauration, exploité à AUBENAS (07200), 1 rue du 4 septembre par Monsieur Alain Nicolas Marc JANIN, demeurant à AUBENAS (07200), 22, rue de Tartary, né à DECINES-CHARPIEU (69150), le 20 novembre 1968, immatriculé au RCS de AUBENAS numéro 381363035 à la société CHERNOE ZOLOTO, Société par actions simplifiée au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à SAINT ETIENNE DE FONTBELLON (07200), 145-7 Chemin du Bosquet, identifiée au SIREN sous le numéro 941729873 RCS AUBENAS au prix de 225.000,00€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 182.280€ et aux éléments corporels pour 42.720€. Entrée en jouissance le 4 juin 2025.

Opposition pourra être formée par tout créancier auprès de Maître Pierre-Jean DOURS, notaire à AUBENAS (07200), 6 rue Victor Camille Artige, référence CRPCEN : 07069, dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication.

Suivant acte reçu par Maître Didier BUCHHEIT, Notaire Associé à GUILHERANDGRANGES (Ardèche), le 11 juin 2025, en cours d'enregistrement, a été cédé par : La Société **ETABLISSEMENTS GILLES PERE ET FILS**, SARL au capital de 23.600,00€, dont le siège est à SAINT-PÉRAY (07130) 12 avenue Victor Tassini, immatriculée au RCS d'AUBENAS sous le numéro 393 646 666,

A : La Société **CAVE GILLES PERE ET FILS, SAS** au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à BOURG-LES-VALENCE (26500) 12 quai Thannaron, immatriculée au RCS de ROMANS-SURISERE sous le numéro 944 758 556, Un fonds de commerce de NEGOCE DE VINS (commerce boissons) sis à SAINT PERAY (07130) 12 avenue Victor Tassini, connu sous le nom commercial ETS GILLES PERE ET FILS, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'AUBENAS sous le numéro 393 646 666.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds à compter du jour de la signature de l'acte authentique et en a la jouissance par la prise de possession à compter du 16 juin. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 30.900,00 € et au matériel pour 69.100,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Office Notarial de La VALLÉE DE L'EYRIEUX

8 rue du Docteur Rochette
07160 LE CHEYLARD

Avis de saisine de légataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date de juin 2018, Madame Marie Emilie FAURE, en son vivant Retraitée, demeurant à GUILHERAND-GRANGES (07500) 345 avenue Georges Clémenceau, Née à LACHAMP-RAPHAEL (07530), le 27 janvier 1931 est décédée à GUILHERAND-GRANGES (07500) (FRANCE), le 3 janvier 2025 a consenti un legs universel.

Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie ROSA-CARDINAL, Notaire Associée de la Société à Responsabilité Limitée «ONVENOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LE CHEYLARD (07160), 8 Rue du Docteur Rochette, le 7 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Un acte complémentaire a été reçu Me V. ROSA-CARDINAL le 26 mai 2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me V. ROSA-CARDINAL, notaire à LE CHEYLARD, référence CRPCEN : 07066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Jean CHANUT & Jessy GAILLARD

Notaires associés
20 Place Léopold Ollier BP 80005
07140 LES VANS

Retrait partiel d'actif/ réduction de capital Transfert de siège social Décès d'un co-gerant

Aux termes de l'A.G.E du 3 juin 2025 et de l'acte reçu par Me Jessy GAILLARD, notaire associé à 07140 LES VANS, 20 Place Léopold Ollier, le 6 juin 2025 en cours d'enregistrement par sa publication au S.P.F.E. ARDECHE, faisant suite au décès d'un des co-gérants de la Sté dénommée « SCI PLAN BERNARD SUD » dont le siège social est à 07260 JOYEUSE 140 Chemin des Sourdes, au capital social de 253.065,37 €, RCS AUBENAS N°408.032.449, Madame Catherine Geneviève VEDEL, en son vivant retraitée, épouse de M. Thierry François BAIOCCHI, demeurant à JOYEUSE 140 Chemin des Sourdes, survenu à VALENCE le 29 juillet 2023, il en résulte les modifications statutaires suivantes :

Réduction de capital social par annulation partielle de parts sociales avec attribution Immobilière, concernant la SCI PLAN BERNARD SUD susvisé, au capital social initial 253.065,37 €, pour un montant de 63.266,75 €. Le nouveau capital social est porté au 6 juin 2025 à 189.798,62 €, Transfert du siège social au 58 Place de la Recluse, 07260 JOYEUSE à compter du 6 juin 2025.

Madame Laurence Marie VEDEL, retraitée, veuve de M. Pascal CELLIER, demeurant à 48200 SAINT-CHELY-D'APCHER 7 Chemin des Branchettes et Monsieur Jean Etienne VEDEL, vendeur, célibataire, demeurant à 07260 JOYEUSE, 58 Place de la Recluse, co-gérants associés, restent seuls co-gérants à compter rétroactivement du 29 juillet 2023 et pour une durée indéterminée. En conséquence, les articles 4-7 et 9 des statuts seront modifiés au R.C.S d'AUBENAS.

POUR AVIS, le notaire.

safer APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 07 25 0166 01 : superficie totale : 99 a 46 ca dont 78 a 19 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-BARTHELEMY-GROZON (99 a 46 ca) - 'AUX GRANGES' : B-493-817-819. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 25 0165 01 : superficie totale : 9 ha 54 a 97 ca dont 7 ha 62 a 87 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Bâti : Habitation, Habitation et dépendance et Dépendance. Parcellaire : PEYRAUD (9 ha 54 a 97 ca) - 'BOIS DU CHATEAU' : AC-148 - 'LES TERRETS' : AC-150-155 - '0002 RUE DE LA MONTEE DU CHATEAU' : AD-251 - 'LE VILLAGE' : AD-1-3-23-24-25-250. Zonage : N, A, U. Occupation : Libre

AS 07 25 0128 01 : superficie totale : 2 ha 91 a 40 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : BAIX (2 ha 91 a 40 ca) - 'SARRESPAS' : ZD-4. Zonage : A. Occupation : Loué

AS 07 25 0163 01 : superficie totale : 6 ha 46 a 66 ca dont 6 ha 45 a 13 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : BOREE (6 ha 46 a 66 ca) - 'LES ABATTUES' : F-1-2-3-5. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 25 0160 01 : superficie totale : 20 ha 05 a 48 ca dont 2 ha 24 a 13 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : ISSAMOULENC (17 ha 81 a 35 ca) - 'BERARD' : D-908-910-911-1307 - 'CEVELAS' : D-796-868 - 'L'ECHALETTE' : D-345-346 - 'LA BLACHE' : D-1215-1216-1217-1218-1219-1347-1438 - 'LA COSTASSE' : D-1191-1192-1193 - 'LAIS' : D-1360 - 'LE VIGNAL' : D-1156-1177-1190 - 'LES GOUTAILLOUSES' : D-982 - 'LES MANDIERS' : D-919-937-938 - 'LES PAUSES' : D-956-958 - 'LES PIALAS' : D-1104-1111 - 'VERNE-FOURE' : D-748-761-762-774-776. SAINT-ETIENNE-DE-SERRE (2 ha 24 a 13 ca) - 'LES GUNCHERES' : C-236. Zonage : ISSAMOULENC : RNU - SAINT-ETIENNE-DE-SERRE : N. Occupation : Libre

AS 07 25 0164 01 : superficie totale : 3 ha 90 a 53 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : JAUJAC (3 ha 90 a 53 ca) - 'LES ABRIS' : AB-103 - 'LES VERTS' : AB-97-98 - '1365 CHE LE SERRE' : AC-395 - 'LA BROUSSE' : AC-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353 - 'LE SERRE' : AC-394-396. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 07 25 0157 01 : superficie totale : 25 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Garage. Parcellaire : OZON (25 a 00 ca) - 'CUMINIEUX' : C-2069. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 25 0166 01 : superficie totale : 1 ha 83 a 84 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : OZON (1 ha 83 a 84 ca) - 'CUMINIEUX' : C-981-983-984-988-989. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 25 0147 01 : superficie totale : 13 ha 63 a 29 ca dont 3 ha 98 a 70 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Oui et Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans et Habitation et dépendance. Parcellaire : SAGNES-ET-GOUDOLET (13 ha 63 a 29 ca) - 'MAL BASTIE' : AC-3-4-77 - 'MAL BASTIE-SUD' : AD-2-3-4-14-15-18-53. Zonage : RNU. Occupation : Occupée pour partie

AS 07 25 0158 01 : superficie totale : 8 ha 89 a 12 ca dont 2 ha 23 a 00 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance, Habitation et dépendance et Habitation. Parcellaire : SILHAC (8 ha 89 a 12 ca) - 'SEYTEYRE' : AX-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-235-237-238-239-240-245-246-247-249-255-3162Z-12-13-14 - 'ROCHEBESSE' : ZW-11. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 25 0153 01 : superficie totale : 1 ha 04 a 61 ca dont 12 a 61 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-ANDRE-LACHAMP (1 ha 04 a 61 ca) - 'LAULAGNET' : C-189-191-192-193-195-197-215-216 - 'LE FOURRET' : C-221. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 25 0154 01 : superficie totale : 5 ha 98 a 96 ca dont 3 ha 16 a 28 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-BASILE (5 ha 98 a 96 ca) - '0130 CHE DE MONTCHAL' : D-147 - 'LA BRUYERE' : D-145-146-148-149-151-682-684-685 - 'LA GRANDE PIGNE' : D-223. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 24 0106 01 : superficie totale : 19 ha 28 a 99 ca. Agri. Bio. : Bâti : Petite ruine. Parcellaire : SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC (19 ha 28 a 99 ca) - 'CHAMPLLOT NORD' : B-152-153 - 'RIEU DES AYGUES' : B-148-149-150-151 - 'SERRE DU MULET' : ZB-25-27-106. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 07 25 0155 01 : superficie totale : 4 ha 53 a 76 ca dont 1 ha 48 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : VALLEES-D'ANTRAIGUES-ASPERJOC (4 ha 53 a 76 ca) - 'HAMEAU DU RANC' : 0160A-251-260-1059-1061-1062-1065 - 'LA VEYSSEYRE' : 0160A-118-119-127-132-153 - 'LE RANCEL' : 0160A-387-368-369 - 'LES PLANCHETS ET LES COMBE' : 0160A-5-11-31-39-53-54-66 - 'SOUS LE RANC' : 0160A-211-212. Zonage : N, U. Occupation : Libre

AS 07 25 0160 01 : superficie totale : 1 ha 43 a 09 ca dont 1 ha 12 a 83 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : VANOSC (1 ha 43 a 09 ca) - 'LE CLUZEAU' : AB-1-2-3-6-7-8-14-15-16-17-347-480-483-501-502-504. Zonage : A, U. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 04/07/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr.

Convocation

LES CAVES D'ALBA ET DE VALVIGNÈRES

315 ROUTE DE SAINT THOMÉ
07400 VALVIGNÈRES

Les Associés sont convoqués le vendredi 27 juin 2025 à 16h00, à la salle polyvalente de Valvignères, Pour délibérer en Assemblée Générale Ordinaire sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport aux associés coopérateurs (moral, d'activité et financier)
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes
- Examen et approbation des comptes annuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2024
- Quidus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Nomination et renouvellement des Administrateurs
- Indemnités et budget formation des Administrateurs
- Variation du capital social
- Pouvoirs et formalités
- Questions diverses

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du 15ème jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative, des documents prévus par l'article 35 § 5 des statuts.

Le Président,
Jérôme VOLLE

PERFORMANCE AUTOS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 165 Route de la Boissonnette 07340 PEAGRES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 20/05/2025, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PERFORMANCE AUTOS - Siège social : 165 Route de la Boissonnette - 07340 PEAGRES - Objet social : Import et export achat et vente de véhicules automobiles, motos et quads - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 euros - Gérance : M. Franck CHANAVAT, demeurant 15 Rue des Prés de la Bouissoune - 07340 BOGY, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au RCS d'AUBENAS.

Pour avis
La Gérance

Etude de Maître Elodie BECHETOILLE,

Notaire à SATILLIEU (Ardèche),
72 Quai Vinson

Avis de cession des parts sociales

SCI DE FLACHERIE, Société civile immobilière au capital de 1 000,00 €, dont le siège est à ARLEBOSC (07410), 250 Chemin de la Côte, immatriculée au RCS d'AUBENAS sous le numéro 832716625

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 mai 2025, les associés ont décidé de la modification des statuts suite à la cession de 10 parts sociales par Mr Thierry PRAL demeurant à ARLEBOSC (07410) 970 route de Junet. La cession a été réalisée suivant acte authentique en date du 5 mai 2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de AUBENAS

Pour avis
Le Notaire

POUR VOS ANNONCES LEGALES

On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Attestation de parution immédiate par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

T. 04 75 64 90 20
abo@davenir-ardeche.fr

Avis au public

COMMUNE DE CHOMÉRAC

Enquêtes publiques relatives à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de Chomérac.

Par arrêté municipal n°95-2025 en date du 17 juin 2025, le maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;

Par arrêté municipal n°94-2025 en date du 17 juin 2025, le maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) ; Par décisions n°E25000073/69 et n°E25000052/69 en date du 07/05/2025, le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Madame Geneviève LAURENT en qualité de commissaire enquêteur et Madame Isabelle CARLU en qualité de commissaire enquêteur suppléante. Les enquêtes se dérouleront à la mairie de Chomérac :

Modification du PLU : du 03 juillet à 9h00 au 18 juillet 2025 à 17h30 inclus
Modification du règlement du SPR : du 3 juillet à 9h00 au 4 août 2025 à 16h30 inclus
Madame le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le jeudi 03 juillet 2025 de 10h00 à 12h30 - modifications du PLU et du SPR,
- Le jeudi 10 juillet 2025 de 15h00 à 17h30 - modifications du PLU et du SPR,
- Le vendredi 18 juillet 2025 de 10h00 à 12h30 - modifications du PLU du SPR,
- Le lundi 4 août 2025 de 10h00 à 12h00 - modification du SPR.

Pendant la durée des enquêtes, les dossiers pourront être consultés en mairie sous format papier aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la mairie www.chomerac.fr. Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairie aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Elles peuvent également être adressées :

• Par écrit à l'attention de Madame le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Chomérac, 10 rue du Bosquet 07210 Chomérac.

• Par courrier électronique à l'adresse suivante enquetepublique2025@chomerac.fr

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de M. le Maire de Chomérac, 10 rue du Bosquet - Chomérac - 04 75 65 10 53.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.